

Lettre ouverte à l'intention des organisateurs de Paris Santé Femmes 2022

On nous apprend que vous avez choisi de maintenir Monsieur Émile Daraï comme orateur sur Paris Santé Femmes, malgré les plaintes de patientes ayant remis en cause ses pratiques tout comme celles de certains de ses collègues. Vous invoqueriez la présomption d'innocence. Comme vous, nous préférons laisser la justice faire son travail et ne pas présumer de ses conclusions.

9 mai 2022

En revanche, nous avons lu celles de la commission d'enquête de l'AP-HP et de Sorbonne Université, commission à laquelle a participé Alexandra Benacchi, vice-présidente du CNGOF. Le rapport conclut notamment, suite à 41 auditions individuelles ou collectives, que "la commission estime que l'obligation d'information de ces patientes, le soulagement de leur douleur, le respect de leurs volontés n'ont pas été respectées".

CONTACT PRESSE

Anne Evrard

Tel. : 06 60 63 70 89

presidence@ciane.net

www.ciane.net

Nous avons tendance à penser que les congrès professionnels doivent mettre en avant des soignants experts dans leur spécialité, certes, mais qui soient aussi parfaitement respectueux dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs patient(e)s. Aussi, vu de l'extérieur, votre choix d'un orateur dont les pratiques ont été désavouées par une commission où siégeait un des dirigeants du CNGOF, est un paradoxe pour le moins difficile à appréhender. Ce choix interroge la cohérence de votre programme et donne le sentiment que vous donnez le primat à la légitimité technique sur la légitimité relationnelle. Alors même que pour le grand public, l'une ne peut aller sans l'autre.

Il semblerait que vous n'ayez pas tenu compte du contexte dans lequel s'inscrit votre congrès et le message que votre choix pouvait transmettre à vos pairs et à celles et ceux qui vous écoutent. Nous ne comprenons pas comment, aujourd'hui, cela est encore possible.

Nous ne pouvons donc pas cautionner le choix de maintenir M. Daraï comme orateur lors de votre congrès.

Le Collectif interassociatif autour de la naissance - Ciane - est un collectif d'associations agréé pour la représentation des usagers dans le système de santé. Il réunit une quarantaine d'associations françaises d'usagers de la santé concernés par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie. Le Ciane a développé une expertise collective appuyée sur l'expérience des associations, valorisée dans des partenariats avec des professionnels (HAS, CNGOF). Il milite auprès des pouvoirs publics pour le respect des parents, de leurs droits et de leurs choix, et réclame une information complète et loyale sur les choix qui se présentent aux parents.